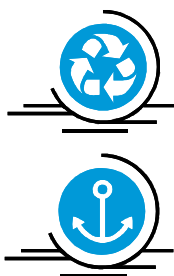


UN PEU D'ATTENTION ... UN GRAND BENEFICE



A continuation une série de conseils qui n'ont d'autre but que de réfléchir sur quelques attitudes qui avec certitude nous aidera améliorer la convivialité à l'intérieur du club et à un meilleur profit des ressources naturelles qui entoureront la préservation du milieu ambiant, renforçant ainsi notre compromis avec l'environnement pour lequel nous travaillons en un système intégré de gestion de la qualité de l'environnement basé sur les normes ISO 9001 et ISO 14001.

ATTENTION A L'ENVIRONNEMENT:

- ☺ Ne jetez pas les ordures par dessus bord, attendez d'arriver au port et utilisez les conteneurs qui sont à votre disposition.
- ☺ Recyclez les ordures, il y a au port des conteneurs pour le tri sélectif des résidus domestiques.
- ☺ Mettez à profit l'existence dans la station d'un service de vidage des eaux grises et noires résiduelles de votre embarcation.
- ☺ Nettoyez le bateau seulement si c'est nécessaire, et utilisez les tuyaux avec les robinets et des produits biodégradables.
- ☺ Adoptez des mesures pour que votre bateau ne provoque pas de fuite de combustibles dans l'eau.
- ☺ Évitez de jeter à l'eau ou de laisser n'importe où les restes ou les pots de peinture, huiles et dissolvants, ainsi que les chiffons contaminés déposez, à "Punt Net" ces divers matériels que nous nous chargeons de recycler.
- ☺ Pour votre hygiène personnelle, utilisez les services sanitaires que le club met à votre disposition, et économisez la consommation d'eau.
- ☺ En mer, évitez de mouiller sur les fonds de posidonies.
- ☺ Si vous remontez l'ancre verticalement, l'impact sur la flore et la faune marine sera mineur.
- ☺ Si vous devez effectuer des travaux d'entretien sur votre bateau et que vous savez que ceux-ci peuvent produire des résidus polluants, faites ces travaux à la zone technique du port.
- ☺ Si vous remplacez le matériel pyrotechnique de sécurité, donnez le matériel périmé au commerçant qui vous le renouvelle, il se chargera de recycler l'ancien.



SAGESSE:

- ☺ En mer comme à terre, modérez votre vitesse, la vitesse de navigation dans le port étant limitée à 3 noeuds.
- ☺ Évitez de faire du bruit sans nécessité.
- ☺ Équipez votre bateau de défenses suffisantes pour garantir sa protection et celle de vos voisins.
- ☺ Pour vous brancher sur le réseau électrique aux bornes de service, n'utilisez que les matériels adéquats et si vous n'en possédez pas, adressez-vous aux services du Club.
- ☺ Ne laissez pas votre bateau branché au quai sans nécessité.
- ☺ Évitez de laisser vos moteurs en marche, bateau à quai.
- ☺ Faites vérifier périodiquement votre installation de gaz.
- ☺ Quand vous utilisez les tuyaux d'eau disponibles sur les quais, veillez à ne pas les laisser sous pression.
- ☺ Pour éviter les accidents, remplacez ces tuyaux sur leurs supports et évitez que les câbles de courant électrique traversent le ponton, en les connectant aux bornes les plus proches.
- ☺ Garez les véhicules aux emplacements prévus à cet effet en n'occupant qu'un seul parking, et respectez les emplacements réservés aux personnes handicapées. L'usage abusif des cartes magnétiques d'accès aux parkings cause du préjudice à tous.
- ☺ Si vous remarquez une quelconque avarie dans nos installations, ou une situation dangereuse, dans l'enceinte du port, avertissez le plus rapidement possible les membres de l'équipe professionnelle du club.

